Réaliser une Vente à la Caisse





DERNIÈRE MODIFICATION	Le31 janvier B. Galas & F. Aubineau
CONTEXTE D'UTILISATION	Vendre un ou plusieurs articles
NOMBRE DE COOPÉRATEURS ET COMPÉTENCES REQUIS	1, pas de compétence requise
PRINCIPALES ÉTAPES	Étape 1 - Identifier le coopérateur-client

ÉTAPE 1 - IDENTIFIER LE COOPÉRATEUR-CLIENT

Un client aux 400 Coop est soit un coopérateur, soit un rattaché

- Demander son badge au Coopérateur ou au rattaché ou à défaut ses nom et prénom
- Cliquer sur "Client" avant de scanner la carte afin d'éviter que la recherche se fasse dans le code barre des articles
- Scanner le code barre de son badge
- Si pas de badge, taper les premières lettres de son nom
- Vérifier avec le Coopérateur ou rattaché ses nom et prénom
- Lorsque son nom apparaît dans la liste, le sélectionner et cliquer sur "Choisir"

Si le nom n'apparaît pas dans la liste, revérifier l'orthographe et demander à la personne si elle est bien Coopérateur :

- Le Coopérateur confirme qu'il est bien coopérateur, noter l'anomalie sur le Cahier d'Anomalies
- Le Coopérateur répond qu'il n'est pas coopérateur, l'informer que seuls les Coopérateurs sont habilités à acheter des articles et demander à l'accueil de lui expliquer le fonctionnement de la coopérative
- Un Coopérateur sur place peut éventuellement accepter d'utiliser son propre compte pour le dépanner.

ÉTAPE 2 - IDENTIFIER LE MOYEN DE PAIEMENT

Après identification, une fenêtre affiche le montant des éventuels acomptes du Coopérateur

- Informer le Coopérateur du montant de ses éventuels acomptes
- Lui demander quel moyen de paiement il veut utiliser
- S'il paye par chèque ou Carte Bancaire, passer à l'étape 4
- S'il paye par acompte, demander s'il souhaite alimenter son acompte
 - S'il souhaite alimenter son acompte, passer à l'étape 3
 - S'il ne souhaite pas alimenter son acompte, passer à l'étape 4
- S'il souhaite payer en liquide, l'informer que ce moyen de paiement n'est pas accepté.



Réaliser une Vente à la Caisse



ÉTAPE 3 - ALIMENTER UN ACOMPTE

Cette étape n'est nécessaire que si le coopérateur souhaite alimenter son acompte. Sinon passer à l'étape 4

- Le Coopérateur doit impérativement avoir été identifié au préalable (étape 1)
- La liste des articles à acheter doit être vide

Versement d'un Acompte par chèque :

- A l'ordre "Les 400 Coop"
- Cliquer sur la flèche à droite et cliquer sur "Acompte"
- Indiquer la somme et cliquer sur "Valider"
- Indiquer "CCP" comme motif et cliquer sur "Entrée"
- Cliquer sur "Chèque"
- Un reçu est imprimé. Le reçu doit être conservé par le Coopérateur
- Écrire "CCP" au dos du chèque avant de le mettre dans l'enveloppe de caisse de votre session

Versement d'un Acompte par CB :

- Saisir le montant sur le terminal TPE de CB
- Cliquer sur "Valider" (bouton vert du TPE)
- Donner le TPE au coopérateur qui insère sa carte et saisit son code
- Cliquer sur "Valider" pour imprimer le 1er ticket pour le Coopérateur
- Cliquer sur "Valider" une 2e fois pour imprimer le 2e ticket pour Les 400Coop
- Rendre la CB au Coopérateur avec son ticket
- Cliquer dans le bandeau horizontal sur la flèche à droite et cliquer sur "Acompte"
- Indiquer la somme et cliquer sur "Valider"
- Indiquez "CCP" comme motif et cliquer sur "Entrée"
- Cliquer sur "CB" Un reçu s'imprime. Le donner au Coopérateur qui doit le conserver
- Écrire au dos du 2e ticket "CCP" et le mettre dans l'enveloppe de votre session

Renouveler l'identification du Coopérateur pour passer les articles en caisse

ÉTAPE 4 - PASSER LES ARTICLES EN CAISSE

Pour les articles avec code barre, les scanner

Pour les fruits et légumes avec pastille nombre KASO, taper le nombre sur le clavier puis sur entrée

Pour les articles sans code barre et sans pastille :

- Soit chercher l'article dans les différentes catégories prédéfinies
- Soit cliquer sur "Articles" et rechercher par mots clefs (accès à l'ensemble des articles par cette méthode)
- Plusieurs articles identiques :
 - > Taper le nombre d'articles sur le clavier numérique en bas à droite de l'écran
 - > Appuyer sur la touche * sur le même clavier
 - > Sélectionner l'article par la liste ou par le scan
- Articles nécessitant une pesée (sans code barre) :
 - Les poser sur la balance
 - Les sélectionner par le nombre KASO, ou par la liste des pavés proposés (Fruits & Légumes, Vrac...) ou par le scan (ex. le thé à la fin du Lutin de Caisse) ou par le nombre référence
 - Une fenêtre s'affiche, vérifier le prix au kg et cliquer sur "Valider" (les prix des fruits & légumes varient d'un jour à l'autre)
 - Si le prix n'est pas le bon, cliquer sur "non" et rechercher de nouveau l'article avec le bon prix puis cliquer sur "Valider"
- Vrac : cf Tuto 405 "Vendre un produit en vrac"

Une fois que tous les articles sont passés, passez à l'étape 6.





ÉTAPE 5 - METTRE UN TICKET EN ATTENTE

Un Coopérateur se rend compte qu'il a oublié des articles et laisse la place à d'autres Coopérateurs pour finir ses achats :



• Inscrire le motif de l'annulation (oubli CB, erreur, test...).

ÉTAPE 6 - SUPPRIMER DES ARTICLES DÉJÀ ENREGISTRÉS

Supprimer un article sans pesée :

- Sélectionner l'article à supprimer dans la liste en haut à droite
- Cliquer sur la poubelle à droite de l'article (uniquement pour les articles sans pesée)

Supprimer un article pesé par erreur :

- Cliquer sur "RETOUR" sur le clavier numérique en bas à droite de l'écran
- Poser l'article concerné sur la balance
- Taper le nombre référence de l'article ou bien sélectionner l'article dans la liste des pavés proposés (dans Fruits & Légumes, Vrac...) ou dans les articles répertoriés dans le "Lutin de Caisse" (thés)
 - Si l'article est dans un contenant, choisir la tare (0,005 kg pour contenant en papier ou tissu) ou taper le poids sur le clavier (bocaux, pots avec des tares différentes...)
- Valider
- Vérifier qu'un montant en négatif s'affiche ainsi que sa tare dans la liste en haut à droite de l'écran

Si un article scanné déclenche un message d'erreur :

- S'assurer qu'il n'y a pas plusieurs codes-barres sur l'emballage de l'article
- Essayer de dévérouiller la touche "Verr. Maj" sur le clavier

Si ce n'est pas le cas :

- Noter la situation sur le Cahier d'anomalies
- Rechercher l'article manuellement cf étape 4
 - Si vous trouvez l'article manuellement, l'article peut être vendu
 - Si vous ne trouvez pas l'article, il ne peut pas être vendu.

ÉTAPE 7 - RÉGLER LES ACHATS

• Cliquer sur "Total"



Réaliser une Vente à la Caisse



(s'il

Si le Coopérateur paye par chèque, sélectionner "Chèque"

Si le Coopérateur paye par Carte de Crédit :

- > Saisir le montant sur le terminal TPE de CB
- Valider (bouton vert du TPE)
- > Donner le TPE au coopérateur qui insère sa carte et saisit son code
- > Appuyer sur "Valider" pour imprimer le 1er ticket pour le Coopérateur
- > Appuyer sur "Valider" une 2e fois pour imprimer le 2e ticket pour Les 400Coop
- > Rendre la CB au Coopérateur avec son ticket
- Cliquer sur "CB" Un ticket récapitulatif des achats s'imprime. Le donner au Coopérateur qui doit le conserver

Vente au-delà de 25€ : le ticket récapitulatif des achats s'imprime systématiquement, le donner au Coopérateur

Vente de 0 à 24€ et sans article pesé : le ticket est facultatif, demander au coopérateur s'il désire le ticket

- Si le Coopérateur paye par Acompte :
 - > Sélectionner "Acompte"
 - Sélectionner un ou plusieurs acomptes si nécessaire, et valider
 y a plusieurs acomptes, commencez par sélectionner les plus petits montants pour les solder)

Si le montant de l'acompte est inférieur au total, le Coopérateur doit :

- Soit payer le montant restant par un chèque ou par CB (par exemple, si le coopérateur avait 20 € en acompte et que le montant des achats s'élève à 32,84€, le Coopérateur doit faire un chèque de 12,84 € ou payer par CB)
- Soit prendre moins d'articles et demander la suppression de certains articles déjà enregistrés (étape 6).

ÉTAPE 8 - GÉRER LES ERREURS

Inviter le coopérateur à vérifier son ticket de caisse

S'il a des articles en trop sur le ticket

- Identifier à nouveau le Coopérateur
- Appuyer sur "Retour"
- Sélectionner les articles à supprimer
- Appuyer sur "Total"
- Appuyer sur "Avoir"

Si on veut supprimer un ticket (une vente)

- Cliquer sur "Attente"
- Cliquer sur "oui"
- Cliquer à nouveau sur "Attente"
- Cliquer sur "Suppression/Corbeille"
- Inscrire le motif de l'annulation (oubli CB, erreur, test, ...).